



**HAL**  
open science

## Master Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Psychologie. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02040201

**HAL Id: hceres-02040201**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040201>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Psychologie

de l'Université Paris Ouest Nanterre  
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes

### Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007358

## Périmètre de la formation

- Site (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés):

Université Paris 10 - Paris Ouest Nanterre La Défense.

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

## Présentation de la mention

Cette mention concerne la formation en psychologie qui vise à l'exercice du métier de psychologue. La mention comporte sept spécialités : une spécialité recherche : « master recherche en *Psychologie et Neurosciences* » (M2R) et six spécialités professionnelles : (1) *Psychologie cognitive appliquée : Apprentissages par les technologies et Neuropsychologie* ; (2) *Psychologie de l'enfance, de l'adolescence et des institutions* ; (3) *Psychologie de l'Orientation, de l'Evaluation et du Conseil* ; (4) *Psychologie du travail et ergonomie* ; (5) *Psychologie sociale appliquée : Etudes et interventions* ; (6) *Psychopathologie et psychologie clinique*.

La formation présente une structure avec un tronc commun obligatoire en M1 pour cinq spécialités (*Psychologie cognitive appliquée : Apprentissages par les technologies et Neuropsychologie* ; *Psychologie de l'enfance, de l'adolescence et des institutions* ; *Psychologie du travail et ergonomie* ; *Psychologie sociale appliquée : Etudes et interventions* ; *Psychopathologie et psychologie clinique*). Ce tronc commun comprend un enseignement théorique et méthodologique disciplinaire, la réalisation d'un stage et d'un mémoire orienté recherche.

En M2, on trouve sept spécialités : aux cinq spécialités de M1, s'ajoutent la spécialité *Recherche en Psychologie et Neurosciences* et la spécialité *Psychologie de l'Orientation, de l'Evaluation et du Conseil*. En M2, quatre spécialités (*Psychologie cognitive appliquée : Apprentissages par les technologies et Neuropsychologie* ; *Psychologie du travail et ergonomie* ; *Psychologie sociale appliquée : Etudes et interventions* ; *Psychopathologie et psychologie clinique*) proposent chacune deux parcours. Les différents M2 visent la formation dans des champs professionnels identifiés via l'acquisition d'outils réflexifs et méthodologiques en lien avec les compétences spécifiques visées par chaque spécialité.



# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Quelques modifications pertinentes ont été mises en œuvre dans cette nouvelle offre de formation : une plus grande ouverture interdisciplinaire (mutualisation inter-spécialités ; création d'une UE d'ouverture en M1) ; le renforcement de la professionnalisation (nouveaux parcours, options et enseignements). La mutualisation représente un point positif (ouverture disciplinaire, renforcement de compétences transversales, orientation progressive). La représentativité des différentes disciplines/parcours (cf. enseignement au choix) est toutefois relative car certaines disciplines ne sont pas présentes dans ce tronc commun.

Les compétences visées sont en adéquation avec le projet d'une formation en psychologie (niveau master) sur le plan professionnel et sur celui de la recherche. Les dispositifs visant l'acquisition des compétences préprofessionnelles sont adaptés aux objectifs poursuivis. Les volumes horaires des stages (en moyenne 200 heures en M1 et 500 heures en M2, avec des variations selon les spécialités) sont conformes à ce que l'on peut attendre de formations en psychologie. Le stage professionnel de 500 heures est optionnel dans la spécialité recherche M2. Comme il est attendu dans ce type de formation, les stages et mémoires font l'objet de supervision et d'accompagnement (académique et/ou professionnel) et donnent lieu à des écrits et des soutenances.

Cette formation s'inscrit légitimement et logiquement à la suite de la licence de psychologie proposée au sein de l'établissement et trouve toute sa place dans le domaine sciences humaines et sociales. Il s'agit d'une offre de formation unique au sein de l'établissement qui dispose d'une visibilité forte. La formation offerte en psychologie par Paris 10 couvre un grand nombre de domaines et champs d'application de la psychologie (clinique, sociale, développement, cognitive, orientation). Chaque spécialité ne constitue pas en soi une exception dans le paysage national (dans le cadre d'une lecture globale de l'offre), toutefois, l'effort engagé pour créer des parcours qui permettent une orientation plus ciblée au sein des spécialités constitue un élément positif dans l'offre de formation régionale et nationale. De même, cela permet une ouverture de l'offre et de faire émerger des formations originales. La présence d'un M2R transversal (commun à la psychologie et aux neurosciences) constitue un élément positif. L'adossement à la recherche repose en premier lieu sur l'école doctorale pluridisciplinaire (139, Connaissance, langage, Modélisation) et sur quatre laboratoires (3 relevant de la 16ème section et 1 de la 69ème section : EA 4430 : CLIPSY / Psychologie clinique, psychopathologie, corps, liens, culture ; EA 4004 : Chart / Cognition Humaine et Artificielle ; EA 4386 : LAPPS / Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale ; EA 3456 : LECC / Laboratoire d'Ethologie et Cognition Comparée).

Le master est professionnalisant dans toutes les spécialités (sauf dans le M2R car le stage de 500 heures est optionnel). Des professionnels sont impliqués (à des niveaux variables selon les spécialités) dans le projet pédagogique des différentes spécialités (35 % des enseignements en moyenne en M2 sont des enseignements de préparation à la vie professionnelle).

Les partenariats public/privé constituent également un élément pertinent de l'adossement des formations à leur environnement socio-professionnel. Différents partenariats internationaux sont évoqués dans le dossier : accords d'échanges ERASMUS (une quarantaine d'étudiants entrants par an et 13 étudiants sortants en moyenne par an), toutefois, le flux entrants/sortants reste faible.

L'attractivité est différente selon les spécialités. Les réorganisations proposées visent à développer l'attractivité de certaines spécialités (par ex. : création de parcours en psychologie sociale et cognitive). Le ratio entre nombre d'étudiants inscrits en M1 (410 à 471 selon les années) et le nombre d'inscrits en M2 (203 à 223) montre une certaine sélectivité de la mention.

Les taux de réussite en M1 sont moyens (de 32 % à 55 % selon les années) mais s'expliquent par l'absence de sélection en M1. Les taux de réussite en M2 sont élevés (de 85 % à 96 % selon les années, soit près de 220 étudiants diplômés par an).

Les données fournies (enquête nationale 2009 + 3 ans) montrent des taux d'insertion professionnelle équivalents aux autres établissements (de 94 % à 97 % selon les années, pour des taux de réponses à l'enquête de 63 % à 74 %). Le taux de poursuite en doctorat varie de 6 % à 8 % selon les années (près d'1 étudiant sur 10).

La composition et l'organisation de l'équipe pédagogique sont tout à fait satisfaisantes, notamment la présence de professionnels dans l'ensemble des spécialités (même si des disparités sont à noter). Trois personnels administratifs sont associés à la mention, ce qui est peu au regard du nombre de spécialités. On peut regretter l'absence de conseils de perfectionnement et celle de modalités pédagogiques communes. Les modalités d'évaluation et de recrutement sont propres à chaque spécialité, une harmonisation est toutefois envisagée.



Les étudiants sont amenés à évaluer leur formation (c'est le cas seulement dans certaines spécialités). Une démarche d'évaluation doit se mettre en place au sein de l'établissement.

Plusieurs points issus de la précédente évaluation ont fait l'objet d'évolutions au sein de la mention (par ex., mutualisations). Au sein de chaque spécialité, les recommandations et évaluations ont amené les équipes pédagogiques à des modifications et/ou ajustements pertinents. Les éléments d'autoévaluation sont présents dans les différents documents déposés et témoignent de la réflexion des équipes pédagogiques.

En résumé, la mention est très clairement située dans l'offre de formation de l'établissement. Elle dispose de qualités certaines. Les formations ont fait l'objet d'un travail important afin de proposer des offres variées et adaptées. L'offre est pertinente.

- Points forts :
  - Mutualisation effective (en M1 et M2).
  - Effort d'adaptation aux mutations de l'environnement socioprofessionnel et à l'environnement de formation (par ex. mise en place de parcours).
  - Ouverture interdisciplinaire intéressante (M1 et M2R).
  
- Points faibles :
  - Evaluation des enseignements pas assez formalisée.
  - Master recherche trop englobant et forcément généraliste.

## Recommandations pour l'établissement

La mention devrait travailler au développement de son ouverture internationale, mettre en place une évaluation des enseignements et travailler à l'amélioration du pilotage global du devenir des diplômés. Par ailleurs, il faudrait que les porteurs de la mention réfléchissent à l'introduction d'une transversalité forte spécifiquement sur le métier du psychologue et à ses différences ou spécificités selon les spécialités.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
  
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
  
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
  
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



# Evaluation par spécialité

## Recherche en psychologie et neurosciences

- Périmètre de la spécialité :

*Site (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 10 / Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s): /*

*Délocalisation(s): /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /*

- Présentation de la spécialité :

Le projet pédagogique vise à former des professionnels qui doivent être en mesure de concevoir et réaliser des projets de recherche dans le domaine de la psychologie et des neurosciences comportementales. L'architecture de la spécialité combine des enseignements fondamentaux, des enseignements complémentaires (essentiellement méthodologiques) et des enseignements thématiques (optionnels par voie sous-disciplinaire). Ce M2R comporte un tronc commun sur la déontologie, le métier du psychologue, la professionnalisation. Il comprend un stage optionnel de 500 heures pour les étudiants souhaitant prétendre au titre de psychologue. La lecture des différents documents ne permet pas de noter d'informations spécifiques concernant l'intégration possible et/ou souhaitable des étudiants aux contrats/programmes de recherche des différentes unités de recherche. La moitié des effectifs est issue d'autres universités. Le taux de poursuite en doctorat est d'environ 30 % chaque année. L'équipe pédagogique est constituée par l'ensemble des EC du département de psychologie. De nombreux liens institutionnels et des partenariats existent entre les laboratoires associés à la mention (cf. mention) et des universités/instituts de recherche (par ex., Université de Bournemouth au Royaume Uni, Université de Potsdam et Max Planck Institut en Allemagne) ou encore des centres hospitaliers (CH Saint Anne, CH Beaujon, CH Fernand Vidal, Centre Gustave Roussy, ...) et des entreprises (Nestlé, Danone, La Banque Postale, FDJ).

- Appréciation :

Malgré la proposition de base qui semble intéressante et pertinente, on a du mal à percevoir le projet d'ensemble de cette spécialité. L'organisation concrète de ce M2R n'est pas présentée. L'organisation administrative semble « défailante » (selon l'appréciation des porteurs du projet). On peut également noter l'absence de conseil de perfectionnement.

A la lecture des différents documents, demeure une impression de superposition de différents contenus sans réelle coordination. Cette impression peut être liée à une trop forte concentration de spécialités. Les taux de poursuite en thèse sont faibles au regard des objectifs annoncés. On peut s'interroger sur les choix opérés par les étudiants (validation du titre de psychologue via le stage ?).

- Points forts :

- Projet global satisfaisant (tronc commun, possibilité d'ouverture disciplinaire).
- Environnement de la mention sérieux (Laboratoires, partenariats).

- Points faibles :

- Identité de la spécialité peu claire.
- Recrutement par rapport à la finalité de la spécialité (un nombre important d'étudiants semble choisir cette spécialité non pas pour une orientation recherche, mais pour valider le titre de psychologue).
- Stratégie de stages non spécifiée.
- Manque d'intégration dans les activités de recherche des unités.
- Manque d'éléments d'évaluation de la formation et de données sur le devenir des diplômés.



## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer l'identité de la « spécialité recherche » et la cohérence de l'offre au regard des besoins perçus pour la poursuite en thèse et des exigences de la formation. Il faudrait également renforcer le dispositif de sélection des étudiants et d'information sur les finalités de la spécialité (en particulier travailler sur le stage et ses finalités). Enfin, il nous semble important d'améliorer la lisibilité de l'investissement réel des unités de recherche dans la formation qui souffre d'un certain généralisme.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B





## Psychologie cognitive appliquée : apprentissages par les technologies et neuropsychologie

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 10 / Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s): /*

*Délocalisation(s): /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /*

- Présentation de la spécialité :

Selon le parcours, la spécialité vise à former des psychologues cognitivistes spécialisés dans la compréhension, évaluation, conception d'outils éducatifs de formation en interaction avec Technologies de l'information et de la communication- TIC (M2P - Actes, Apprentissage par les technologies) ou vise à former des psychologues spécialisés dans l'évaluation et la prise en charge des troubles du comportement cognitif et émotionnels en rapport avec les dysfonctionnements cérébraux (M2P - Neuropsychologie). L'architecture de la formation repose sur une première année avec un tronc commun important et une spécialisation progressive. Les effectifs des promotions ne sont que d'1/3 par rapport à la capacité d'accueil chaque année. Entre 2007 et 2010, les taux d'insertion professionnelle vont de 93 % à 100 % (pour des taux de réponses à l'enquête qui vont de 75 % à 100 %). L'équipe pédagogique comprend 20 EC de Paris 10.

- Appréciation :

Une offre de formation qui se focalise sur des secteurs nouveaux pour l'insertion de psychologues (l'articulation savoirs-TIC et neuropsychologie). Le projet de formation avec ces deux parcours est intéressant et pertinent. L'organisation pédagogique avec les mutualisations constitue un atout. Les données concernant les effectifs laissent penser à un manque d'attractivité de la formation et/ou à un taux d'échec important pour les étudiants en M1.

- Points forts :

- Mutualisation satisfaisante des enseignements.
- Capacité d'encadrement très satisfaisante.
- Place forte des professionnels dans la formation.

- Points faibles :

- Effectifs faibles au regard de la capacité d'accueil.
- Réussite en M1 insuffisante.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité devrait renforcer l'attractivité de la formation. Il faudrait travailler à une augmentation des taux de réussite en M1. L'enjeu de la professionnalisation effective dans des secteurs nouveaux doit amener à une sensibilisation sur les partenariats avec le monde professionnel et le suivi des étudiants pendant (stages) et après leur formation.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Psychologie de l'enfance, l'adolescence et des institutions

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 10 / Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s): /*

*Délocalisation(s): /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des psychologues spécialisés dans le champ de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. L'offre de formation comprend des connaissances théoriques, méthodologiques, techniques et neurologiques associées à la psychologie du développement ; pratiques psychologiques (entretien, observation, test) ; élaboration de diagnostic ; approche du fonctionnement institutionnel. Le M1 vise plus spécifiquement les compétences transversales théoriques et méthodologiques, le M2 est composé d'enseignements fondamentaux et optionnels. La formation comprend deux stages obligatoires (M1, 200 heures ; M2, 300 heures) avec un suivi hebdomadaire des stages.

Le nombre d'inscrit en M1 va de 78 à 108 selon les années pour une capacité de 25 places en M2). Un taux important d'étudiants viennent d'autres formations (e.g. à l'exception de l'année 2010-2011 où seuls 28 % des étudiants venaient d'une autre formation, pour les autres années, ce taux varie de 42 % à 68 %). Des taux d'insertion professionnelle, entre 2007 et 2010, qui vont de 88 % à 100 % (pour des taux de réponses à l'enquête qui vont de 88 % à 100 %).

- Appréciation :

Une formation cohérente, très clairement structurée, visant un champ professionnel précis avec une offre de formation pédagogique de qualité et s'appuyant de façon pertinente sur des enseignants et des professionnels. L'accent mis sur la professionnalisation semble se faire au détriment de la recherche.

- Points forts :

- Pertinence de la formation.
- Cohérence thématique.
- Accent mis sur la professionnalisation.

- Points faibles :

- Taux faible de réussite en M1.
- Formation à la recherche insuffisante.
- Faible poursuite en doctorat.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité devrait travailler au développement de la formation sur le versant recherche et favoriser la réussite en M1, afin de réguler le caractère sélectif de ce niveau de formation.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Psychologie de l'orientation, de l'évaluation et du conseil

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 10 / Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

*Délocalisation(s) :*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise la formation de psychologues dans le champ du conseil en orientation. Les connaissances et compétences visées concernent les aspects sociaux et institutionnels de l'orientation ; les théories et modèles psychologiques de l'orientation ; les interventions et pratiques en psychologie de l'orientation et l'évaluation psychologique dans le cadre du conseil en orientation. La professionnalisation est progressive (alternance entre apports théoriques, étude de cas, ateliers de mises en situation, supervision et auto-supervision). La formation comporte un stage obligatoire (14 semaines en M2). Les taux d'insertion professionnelle se situent, pour la période 2007 à 2010, de 83,3% à 100 % selon les années (les taux de réponse se situent aux alentours de 50 %).

- Appréciation :

Cette spécialité constitue une formation récente qui peut répondre à de nouveaux enjeux en termes de professionnalisation des psychologues. Cette formation est très centrée sur la composante professionnelle avec une offre de formation pédagogique de qualité et s'appuyant, de façon pertinente, sur les enseignants et professionnels. Formation cohérente, bien structurée, champ professionnel clair. La formation par la recherche semble limitée dans le projet de formation (pas de mémoire de recherche en M2).

- Points forts :

- Pertinence et cohérence de la formation.
- Modalités pédagogiques et professionnalisation.

- Points faibles :

- Formation à la recherche insuffisante.
- Poursuite en doctorat insuffisante.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité devrait travailler au développement de la formation sur le versant recherche et favoriser la poursuite d'études en doctorat.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Psychologie du travail et ergonomie

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 10 / Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité est de former des psychologues dans le champ de la psychologie du travail et de l'ergonomie. Elle vise l'acquisition de connaissances permettant le développement de recherches dans le champ de la psychologie du travail et de l'intervention en ergonomie dans des situations de travail. En M1, on retrouve un tronc commun (enseignements fondamentaux et complémentaires, théoriques et méthodologiques avec une part de mutualisation avec les autres spécialités de la mention). La formation comporte deux stages obligatoires : en M1, 300 heures en alternance durant l'année ; en master 2, 500 heures. L'analyse des flux montre une centaine de candidatures par an pour le M2 et des taux d'étudiants de M2 venant d'un autre M1 de l'ordre de 13 % à 36 %. Les effectifs sont stables sur les années précédentes (de 30 à 36 par an pour une capacité d'accueil de 45). Pour la période 2007-2010, les taux d'insertion professionnelle sont bons (100 %, sans information sur le taux de réponse à l'enquête).

- Appréciation :

L'offre de formation est clairement structurée du point de vue pédagogique et focalisée sur un domaine professionnel bien identifié. La spécialité offre des parcours pertinents adossés à une offre de formation (notamment en M2) en adéquation avec l'environnement socio-professionnel. La forte présence de professionnels constitue un atout pour la spécialité.

Toutefois, on peut regretter un manque de lisibilité de la spécificité des deux parcours qu'il convient donc de préciser au niveau du M1. La formation par la recherche semble peu développée à la lecture du dossier.

- Points forts :

- Pertinence de la formation.
- Forte attractivité.
- Modalités pédagogiques bien structurées et professionnalisation effective.
- Mutualisation avec les autres spécialités de la mention.
- Implication forte des professionnels (M2).

- Points faibles :

- Insuffisante lisibilité des parcours en M1.
- Formation à la recherche peu développée.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'éclaircir les spécificités des deux parcours du M1 et de développer la formation par la recherche.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Psychologie sociale appliquée : études et interventions

- Périmètre de la spécialité :

*Site (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 10 / Paris Ouest Nanterre La Défense

*Etablissement(s) en co-habilitation(s):/*

*Délocalisation(s):/*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /*

- Présentation de la spécialité :

La formation vise l'acquisition de compétences spécifiques dans un large spectre professionnel (publicité, sondages d'opinion, communication, prévention, risques psycho-sociaux, consommation). La spécialité vise la formation de psychologues sociaux polyvalents pouvant occuper une grande variété de postes (consultant, chargé d'études, ingénieur, cadre RH). Tronc commun en M1, deux parcours en M2 (marketing, psychologie des organisations). La spécialité reçoit environ 70 candidatures/an pour une capacité d'accueil de 30 étudiants. Les effectifs sont relativement stables (autour de 20) ces dernières années.

Les taux d'insertion professionnelle sont de 86 % à 100 % pour la période 2007-2011 (les taux de réponse aux enquêtes d'insertion sont respectivement de 29 % en 2008-2009 ; 42 % en 2007-2008 ; 63 % en 2009-2010).

- Appréciation :

Formation en phase avec des champs professionnels pertinents. La proposition via les deux parcours semble pertinente et peut insuffler une nouvelle dynamique à la spécialité. Le caractère pluriel de la formation peut limiter la spécialisation dans chacun des domaines proposés. Si la spécialité semble bien identifiée pour son caractère « recherche », son caractère « professionnel » semble moins lisible et devra faire l'objet d'une attention spécifique.

- Points forts :

- Mutualisation avec les autres spécialités de la mention.
- Identification de champs professionnels pertinents.

- Points faibles :

- Formation qui ne peut être suffisante dans tous les domaines affichés (communication, prévention, sondage, RH, RPS).
- Adossement à la recherche qui manque de lisibilité.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité devrait veiller à éviter le risque potentiel de dispersion thématique qui est sous-jacent à la polyvalence. Il serait nécessaire de développer le caractère « professionnel » de la spécialité et des deux parcours, par exemple, en faisant intervenir davantage de professionnels. Enfin, une ouverture au niveau disciplinaire de la spécialité pourrait constituer un atout. Il conviendrait d'opérer des rapprochements entre des offres de formation inter-établissements similaires adossées à la même unité de recherche en termes de mutualisation et de partage de compétences.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Psychopathologie et psychologie clinique

- Périmètre de la spécialité :

*Site (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 10 / Paris Ouest Nanterre La Défense.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s):/*

*Délocalisation(s):/*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /*

- Présentation de la spécialité :

La formation vise l'acquisition de diverses compétences : compréhension globale des phénomènes psychiques et psychopathologiques à tout âge de la vie, maîtrise des outils d'intervention, suivi, analyse. La formation comporte un tronc commun M1 et deux parcours M2 (avec des enseignements communs), l'un orienté vers le paradigme psychanalytique, l'autre, vers un paradigme plus empirique incluant l'évaluation et les thérapies cognitivo-comportementales. Des stages sont effectués en M1 et M2 (200 heures en M1 et 500 heures en M2), encadrés, en plus du suivi d'un groupe de supervision. Environ 400 candidatures en M2/an pour la spécialité. Les taux d'insertion professionnelle se situent entre 85 % et 90 % (taux de réponse aux enquêtes d'insertion de 80 %).

- Appréciation :

Une offre de formation attractive, cohérente et pertinente. Le tronc commun en M1 comme les deux parcours (plus spécifique en M2) sont en adéquation avec une formation de qualité. L'ouverture de la spécialité sur divers champs constitue un atout indéniable.

- Points forts :

- Coexistence de paradigmes disciplinaires (psychanalyse, thérapies cognitivo-comportementales).
- Tronc commun en M1 et M2.

- Point faible :

- Evaluation interne de la formation par les étudiants insuffisante.

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait mettre en œuvre l'évaluation des enseignements. Il conviendrait de mettre en place un conseil de perfectionnement. Il conviendrait d'améliorer le suivi des diplômés.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B





# Observations de l'établissement

**Responsable de la formation :**

**NOM Prénom** ROZENCWAJG Paulette  
 RIAZUELO Hélène

**Email** [paulette.rozencwajg@u-paris10.fr](mailto:paulette.rozencwajg@u-paris10.fr)  
[hriazuelo@u-paris10.fr](mailto:hriazuelo@u-paris10.fr)

**I/ Observations relatives à la MENTION**

**1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »**

<b>Appréciation globale</b>	<p>L'appréciation globale met en avant l'adéquation avec le projet de formation en psychologie (niveau master) aussi bien au niveau de la formation qu'au niveau de la recherche. Elle s'inscrit logiquement à la suite de la licence de psychologie proposée dans l'établissement où elle se situe clairement dans l'offre qu'il propose.</p> <p>D'une manière générale, l'absence de sélection en M1 (qui explique en partie le taux de réussite sur cette année de M1) est régulièrement discutée au sein en Département ; cependant la mise en place éventuelle d'une sélection dépend fortement des directives locales et ministérielles.</p> <p>D'autres observations sont indiquées ci-dessous.</p>
<b>Points forts</b>	<p>Nous remercions les experts pour l'ensemble du travail effectué et pour les recommandations constructives qui ont été proposées.</p>
<b>Points faibles</b>	<p>1) L'Établissement apporte <i>infra</i> une réponse globale sur le suivi des cohortes d'étudiants (mise en place de l'Observatoire de la Vie Etudiante au niveau de l'Établissement) et sur l'évaluation de la formation par les étudiants.</p> <p>2) Une réflexion sera menée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour des masters indifférenciés (M2R et M2P) et pour leur mise en place éventuelle dans le contrat quinquennal suivant tout en sachant que cela pourra faire perdre en transversalité.</li> <li>- pour apporter une plus grande lisibilité, spécificité au Master R notamment par rapport aux recrutements et débouchés clairement axés sur la recherche. Une meilleure articulation aux laboratoires de recherche sera pensée en commun. La politique des stages sera également réfléchi à nouveau et notamment le temps de supervision proposé aux étudiants pour élaborer, analyser la pratique sur le terrain au cours de leur stage (à un niveau égal qu'en Master professionnel).</li> </ul> <p>(se reporter aux observations relatives au Master Recherche en psychologie et neurosciences)</p>

**2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »**

- Concernant l'introduction d'une transversalité sur le métier de psychologue : il existe déjà au cours des trois années de licence des présentations des différentes spécialités ainsi que leurs débouchés afin d'éclairer au mieux les étudiants dans leur choix de master.

Une réflexion peut s'intensifier sur le sujet afin de permettre aux étudiants de mieux connaître les pratiques de chacun (les rapprochements comme les différences) en proposant par exemple une présentation à l'entrée du M1 de l'exercice professionnel de chacun. Cela peut se faire par exemple en introduction aux « régulations de stage ».

Une réflexion commune sera menée sur le sujet en lien avec les enseignements en préprofessionnalisation mis en place au niveau L pour davantage de cohérence.

- Nous avons reçu au cours des 4 dernières années 27 professeurs invités sur l'ensemble des spécialités de la mention. Par ailleurs, de nombreux enseignants-chercheurs sont allés enseigner dans des universités étrangères. L'ouverture vers l'international va se développer notamment par l'intensification de ces échanges déjà largement amorcés.

- Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apporte *infra* une réponse globale.

Concernant le suivi plus personnalisé des étudiants, un mi-temps enseignant et un mi-temps ingénieur de recherche seraient à considérer afin de gérer au mieux et avec finesse ce travail important pour permettre une meilleure cohérence de nos orientations notamment au niveau de la formation.

### 3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Pas d'observations particulières à apporter.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE 1

<b>Intitulé</b>	<b>Recherche en psychologie et neurosciences</b>
-----------------	--

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<b>Appréciation globale</b>	L'appréciation globale met en avant l'architecture de la spécialité qui combine des enseignements : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fondamentaux</li> <li>- Complémentaires (méthodologiques pour la plupart)</li> <li>- Et thématiques (optionnels par voie sous-disciplinaire).</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Points forts</b>	Nous remercions les experts pour l'analyse proposée du dossier.
---------------------	---

<b>Points faibles</b>	Nous prévoyons, au cours du prochain plan quinquennal, de mettre en place une évaluation formelle des enseignements du M2R par les étudiants. Ce type d'évaluation est déjà pratiqué par certains enseignants, mais ce n'est pas encore une pratique généralisée. Par ailleurs, en 2012 nous avons réalisé une enquête auprès des étudiants et des enseignants sur leurs attentes concernant la formation en M2R, son organisation, les modalités de validation. Nous nous sommes d'ailleurs largement appuyés sur cette enquête pour penser la maquette pédagogique présentée dans notre projet. En effet, cette nouvelle maquette comporte un nombre conséquent d'enseignements mutualisés avec les M2Pro de Psychologie et permet à l'étudiant de construire un parcours personnalisé des enseignements disciplinaires.
-----------------------	--

Par ailleurs, nous avons élargi et spécifié l'enseignement de la méthodologie de la recherche par rapport à l'offre dans la maquette précédente. Les cours de statistiques par exemple seront, à partir de la maquette LMD3, mieux adaptés aux niveaux de compétence et aux besoins des étudiants. Enfin, l'enseignement en anglais a été renforcé notamment par la mise en place d'un cycle de conférences en anglais, animé essentiellement par des professeurs invités mais aussi par des chercheurs de notre université, obligatoire pour tous les étudiants de la formation. Comme

précédemment, le 1<sup>er</sup> semestre est consacré en grande partie au suivi des enseignements théoriques et méthodologiques, afin de libérer le 2<sup>nd</sup> semestre pour la réalisation du projet de recherche.

L'organisation concrète de la formation a été présentée, à notre connaissance. La nouvelle maquette se démarque assez clairement de la maquette précédente et nous semble répondre aux recommandations et souhaits formulés par les étudiants de la formation eux-mêmes et par l'ensemble des enseignant-chercheurs des différents laboratoires de recherche impliqués dans le M2R depuis de nombreuses années. L'organisation de ce M2R est originale par rapport aux autres M2R de Paris et Ile de France

L'enseignement théorique et méthodologique a été rééquilibré en renforçant le versant méthodologique et pratique. L'insertion dans les laboratoires de recherche est valorisée par la participation obligatoire aux séminaires des unités de recherche.

Nous sommes tout à fait d'accord avec la proposition de mettre en place un conseil de perfectionnement pour le M2R et avons déjà demandé à cet effet à chaque laboratoire de recherche de désigner un ou deux représentant(s) pour mener une réflexion collective sur les enseignements et ainsi renforcer les liens entre les sous-disciplines.

La critique concernant la trop grande généralité de notre M2R nous surprend car, comme nous l'avons mis en avant dans la présentation du projet, c'est un M2R qui se veut généraliste et pluridisciplinaire. Cette dimension est d'ailleurs particulièrement appréciée par nos étudiants qui ont ainsi la possibilité d'explorer d'autres domaines et d'autres méthodes en même temps qu'ils se spécialisent dans un domaine de recherche via leur insertion dans un laboratoire.

Il est indiqué dans le rapport qu'un nombre trop faible d'étudiants de la formation poursuivent des études de doctorat. En effet, environ 30 % des étudiants de notre M2R continuent en thèse à l'UPON. Mais nous ne savons pas, à l'heure actuelle, combien d'entre eux poursuivent une thèse dans une autre université. Nous nous efforcerons de penser à des dispositifs pour mieux connaître le devenir des étudiants de notre formation lorsqu'ils quittent notre université mais faute de moyens pour soutenir ce type de démarche, nous ne voyons pas comment implémenter un tel suivi.

Par ailleurs, d'autres facteurs sont susceptibles d'expliquer ce taux relativement faible de poursuite en doctorat. Il faut prendre en compte la conjoncture économique d'une part et du nombre restreint de contrats doctoraux octroyés aux étudiants de psychologie, éthologie et neurosciences (quatre par an en moyenne pour environ 40 étudiants diplômés chaque année). Il est en effet périlleux et déconseillé de poursuivre une thèse sans financement. De plus, la formation du M2R est « professionnalisante » pour un grand nombre d'étudiants : ceux qui y associent un stage supervisé de 500h et obtiennent ainsi le titre de psychologue. Enfin, un certain nombre d'étudiants sont recrutés dans divers secteurs d'activité à l'issue de leur M2R, sans avoir le titre de psychologue car c'est une formation valorisée et valorisante sur le plan professionnel. Pour ces raisons, il ne nous semble pas correct de considérer le M2R comme une formation « non professionnalisante » en comparaison aux Master Pro.

Cette réflexion sera encouragée par la mise en place, à partir de la rentrée 2013, de

	<p>nouvelles modalités de sélection. Nous avons en effet prévu de formaliser le comité d'admission au M2R qui se réunira en juillet et septembre 2013 en introduisant notamment 2 étapes dans cette procédure : une pré-sélection sur dossier et une sélection définitive sur entretien. Ce mode de sélection se rapprocherait ainsi de ceux pratiqués pour les autres Master de la spécialité.</p> <p>Nous souhaitons par ailleurs faire émerger une identité plus forte pour le M2R tout en conservant sa pluridisciplinarité. Il faudra pour cela renforcer les liens entre les laboratoires de recherche en travaillant de concert avec les porteurs de projet d'avenir et les directeurs des laboratoires de recherche. Il faudra également encourager le développement d'enseignements transversaux véritablement interdisciplinaires mais aussi d'enseignements liés à des parcours internationaux.</p>
--	--

<b>2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »</b>	
Cf. <i>infra</i> la réponse de l'établissement	

<b>3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »</b>	
Pas d'observations particulières à apporter	

<b>II/ Observations relatives à la SPECIALITE 2</b>	
<b>Intitulé</b>	<b>Psychologie cognitive appliquée : apprentissages par les technologies et neuropsychologie</b>

<b>1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHESE DE L'EVALUATION »</b>	
<b>Appréciation globale</b>	Il s'agit d'une offre de formation qui se focalise sur des secteurs nouveaux pour l'insertion de psychologues.
<b>Points forts</b>	Nous remercions les experts pour l'analyse du dossier et leurs encouragements ainsi que pour les recommandations constructives qui ont été proposées.
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les effectifs de la spécialité devraient augmenter dans les années suivantes comme en témoigne dès cette année le parcours spécialisé en psychologie cognitive de licence troisième année qui est passé d'une dizaine d'inscrits l'an passé à environ une trentaine suite à l'annonce de la création d'un nouveau parcours. Ce parcours fournit une grande partie des effectifs du master 1.</li> <li>- L'ouverture d'un deuxième parcours spécialisé en neuropsychologie et technologie vise à augmenter l'attractivité du master et devrait permettre de garder les étudiants qui actuellement quittent le master 1 de Nanterre pour s'orienter vers des spécialités proches et ce dans d'autres universités.</li> <li>- Nous avons la volonté de conserver un excellent niveau en master 2 afin notamment de garder un taux de professionnalisation proche de 100% qui explique la faible réussite en M1.</li> <li>- La sensibilisation des étudiants sur les partenariats avec le monde professionnel et le suivi des étudiants pendant la formation s'effectue grâce à un suivi de stage personnalisé réalisé par des professionnels appartenant au champ de la psychologie cognitive ou de la neuropsychologie (en fonction du parcours choisi par l'étudiant).</li> </ul>

<b>2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »</b>	
Réponse de l'établissement	

### 3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Pas d'observations particulières à apporter.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE 3

**Intitulé**                      **Psychologie de l'enfance, l'adolescence et des institutions**

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHESE DE L'EVALUATION »

<b>Appréciation globale</b>	L'équipe de la spécialité souhaite apporter une rectification : en Master 2, il n'y a pas d'enseignement optionnel.
<b>Points forts</b>	L'équipe de la spécialité remercie les experts d'avoir remarqué ses efforts concernant la cohérence de sa formation en adéquation avec les besoins des terrains où les diplômés peuvent trouver des emplois de psychologues.
<b>Points faibles</b>	<p>Trois points faibles ont été relevés : 1) le taux faible de réussite en M1 ; 2) la formation à la recherche insuffisante ; 3) la faible poursuite en doctorat.</p> <p>1) L'équipe de la spécialité reconnaît le faible taux de réussite en M1. Celui-ci peut s'expliquer de plusieurs façons qui peuvent éventuellement se combiner :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- a) des difficultés pour les étudiants à trouver un lieu de stage (les institutions préfèrent recruter des étudiants de Master 2). Malgré ces difficultés, l'équipe de la spécialité considère que la recherche de stage doit être effectuée par les étudiants eux-mêmes, cette recherche constituant un apprentissage qui amène les étudiants à s'informer sur les lieux institutionnels auxquels ce Master professionnel forme. L'analyse des difficultés rencontrées par les étudiants qui est effectuée dans le cadre du « Suivi de stage » s'avère utile au moment de la recherche du stage en M1, mais aussi au moment de celle de M2 et, ultérieurement, lors de la recherche d'un emploi ;</li><li>- b) la semestrialisation des enseignements oblige les étudiants à effectuer un stage de 200h au cours d'un seul semestre (soit près de 16 h de stage par semaine). Lorsque les étudiants ont pris du retard pour la réalisation de leur note de recherche au premier semestre, ils préfèrent reporter soit la réalisation de leur stage, soit celle de leur note de recherche l'année suivante ;</li><li>- c) les sauts qualitatif et quantitatif entre la troisième année de Licence et la première année de Master des exigences de travail attendues tant sur le plan théorique que sur celui de la clinique et celui de la recherche. Certains étudiants sont surpris malgré nos informations ;</li><li>- d) des difficultés financières qui obligent les étudiants de M1 à travailler et poursuivre leurs études en même temps (beaucoup de bourses d'étude allouées aux étudiants).</li></ul> <p>2) L'équipe de la spécialité relativise l'évaluation considérant la formation à la recherche comme insuffisante pour deux raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- a) difficulté à recueillir des données : les étudiants de nombreuses formations recueillent leurs données de recherche sur leur lieu de stage. Le Master PEAJ étant centré sur l'enfant, il n'est pas possible d'un point de vue déontologique de faire de même, car la plupart des enfants voire des adolescents ne peuvent pas dissocier deux rôles distincts (chercheur et psychologue) chez un même individu (du fait du développement de la théorie de l'esprit), d'autant plus qu'ils n'ont pas de représentation de la recherche ;</li><li>- b) organisation des différentes spécialités de Master de psychologie : l'organisation de la première année de Master a été conçue en accord avec les autres spécialités de Master de façon à donner une cohérence à la formation en</li></ul>

	<p>Psychologie à l'Université de Paris-Ouest, notamment au niveau de la formation à la recherche (la méthodologie de la recherche, les cours de statistiques et d'analyse des données sont des enseignements communs à toutes les spécialités). Cette organisation laisse aux étudiants la possibilité de changer d'orientation à l'issue de leur première année de Master. Si l'organisation des spécialités avait été plus spécifique, il aurait été envisageable de former en deux ans à la fois des chercheurs et des psychologues cliniciens de l'enfant. L'équipe pédagogique s'engage à réfléchir lors du prochain contrat quadriennal sur ce point faible.</p> <p>3) L'équipe de la spécialité reconnaît la faible poursuite en doctorat. Celle-ci découle en partie du point précédent. Remarquons également que les candidats au M2 professionnel se destinent à sortir de la formation initiale et la motivation des diplômés est avant tout d'exercer ce pour quoi ils ont été formés (un métier de psychologue). Le souci premier de notre formation professionnelle est d'intégrer au mieux les diplômés de notre Master sur le marché du travail. Toutefois, si très peu de diplômés se dirigent vers la recherche à l'issue de la seconde année de notre Master, certains y viennent après avoir exercé pendant quelques années.</p>
--	--

<b>2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »</b>	
Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, voir <i>infra</i> la réponse globale de l'Etablissement.	

<b>3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »</b>	
L'équipe pédagogique considère la notation comme encourageante et motivante pour l'ensemble de l'équipe.	

<b>II/ Observations relatives à la SPECIALITE 4</b>	
<b>Intitulé</b>	<b>Master professionnel : psychologie de l'Orientation, de l'Evaluation et du Conseil</b>

<b>1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHESE DE L'EVALUATION »</b>	
<b>Appréciation globale</b>	L'équipe enseignante souligne la justesse de la synthèse proposée par les membres du comité de visite.
<b>Points forts</b>	Elle remercie vivement le comité de visite pour ses retours positifs sur la formation, jugée cohérente et bien finalisée sur le plan professionnel. Cette évaluation vient soutenir les efforts, menés ces dernières années pour amener les étudiant-e-s à une professionnalisation progressive à travers des modalités pédagogiques soucieuses de faire interagir théories, pratiques et réflexion déontologique.
<b>Points faibles</b>	Le caractère récent de la formation explique, pour une large part, le peu de poursuites en doctorat. Mais une démarche active de suivi des anciens diplômés M2 dans leurs premières années professionnelles et d'initiation à la recherche dès le M2 devrait pouvoir favoriser de tels parcours. Cette année, l'invitation de récents diplômés en emploi à participer aux conférences professionnelles a déjà porté ses fruits car elle a contribué à faire émerger plusieurs demandes d'encadrement doctoral. Cette forme de collaboration sera développée dorénavant.

<b>2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »</b>	
Dès la rentrée prochaine, l'équipe enseignante va engager une réflexion sur les modalités qui permettraient de renforcer la formation à la recherche et de stimuler les parcours doctoraux. Elle sera ainsi amenée à proposer, le cas échéant, aux instances universitaires concernées des modifications ou	



compléments à la maquette du master 2.

Trois pistes seront principalement explorées :

- La première consiste à renforcer dans le M2 les liens entre professionnalisation et recherche dans le champ de l'orientation. L'UE dédiée aux conférences professionnelles dans la maquette pourrait prendre le nom de « Professionnalisation et recherche » de manière à rendre visible l'intérêt pour le champ de l'orientation d'une formation à la recherche par la recherche : y seront privilégiés des exposés menés par des professionnels de l'orientation ayant engagé un parcours doctoral ou initié des formes innovantes de professionnalisation (échanges de pratiques, publications ...).
- L'autre piste consiste à organiser le suivi des anciens étudiants au cours de leurs premières années de vie professionnelle. L'expérience montre en effet que c'est souvent au bout de 3 à 5 années d'exercice que le désir de se former par la recherche se fait jour. Il est alors important de pouvoir soutenir ces jeunes professionnels par la création d'un réseau (par exemple une association d'anciens étudiants) et par une assistance individualisée (information sur les modalités du doctorat, les aides disponibles ...).
- Une troisième piste consisterait à mettre en place la possibilité d'effectuer un mémoire de recherche en M2, lequel pourrait se substituer pour partie au rapport de stage obligatoire qui donne lieu à une soutenance (qui irait dans le sens d'une discussion au niveau de la mention à plus longue échéance).

### 3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Aucune observation.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE 5

Intitulé	Psychologie du Travail et Ergonomie
----------	-------------------------------------

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<b>Appréciation globale</b>	Sur la base du bilan réalisé concernant les flux étudiants dans la spécialité et compte-tenu de la capacité d'accueil en M2 de spécialité (45 étudiants), il est envisagé dans la période 2014-2018 d'augmenter sensiblement l'effectif accueilli. En particulier, une action est déjà engagée pour promouvoir davantage la formation nationalement et à l'international et ainsi enrichir le vivier des candidats qui se présentent à la sélection au Master Professionnel.
<b>Points forts</b>	L'évaluation souligne à la fois la dynamique attractive de la spécialité et son intérêt pour répondre à la forte demande du monde socio-économique concernant l'intégration de professionnels psychologues dans ce champ. Nous remercions les évaluateurs d'avoir mis en exergue le haut niveau de professionnalisation qui guide le projet de cette formation de spécialité.
<b>Points faibles</b>	Les parcours dans la spécialité sont très structurés et volontairement peu spécifiés au niveau M1 car les perspectives de choix d'orientation en M2 sont multiples et ouverts (M2 Professionnel option psychologie du travail ou option ergonomie, M2 Professionnel Orientation Evaluation Conseil, M2 Recherche). Les étudiants en M1 ont donc accès à des enseignements de spécialisation tant dans le champ de l'évaluation professionnelle que de l'analyse du travail ou de la psychologie des organisations et sont formés aux méthodes de recherche et d'intervention quantitatives comme qualitatives et cliniques utiles au domaine. C'est également une raison du succès des insertions après le Master car les étudiants issus de la spécialité disposent tous de connaissances, dès le M1, leur permettant d'intervenir en développement des ressources humaines et des organisations, en santé au



	<p>travail et en orientation tout au long de la vie.</p> <p>La formation par la recherche est développée dans la spécialité au niveau M1 comme au niveau M2. En M1, les étudiants ont à réaliser une recherche scientifique reposant sur une problématique originale et actuelle dans la discipline, qu'ils élaborent dans ses différentes phases et présentent à un jury d'enseignants-chercheurs de la spécialité (mémoire et soutenance). Cet apprentissage de la recherche s'avère crucial et amène certains étudiants à poursuivre leur cursus en M2 Recherche (environ cinq à sept par an) et à envisager un parcours doctoral. En M2 Professionnel Psychologie du travail et Ergonomie, c'est l'apprentissage de la recherche-action qui est privilégié au travers du stage réalisé en réponse à une demande organisationnelle. Pour autant, certains étudiants mènent leur stage dans le cadre des recherches menées au sein de l'équipe. Certaines des recherches menées par des étudiants en M1 comme en M2 donnent d'ailleurs lieu, avec l'appui de chercheurs confirmés, à des communications en congrès scientifiques ou à des articles dans la discipline.</p>
--	--

## 2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Les réponses formulées ci-dessus nous semblent susceptibles de rendre compte des raisons d'être des spécificités évoquées.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE 6

**Intitulé**      **Psychologie sociale appliquée : études et interventions.**

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHESE DE L'EVALUATION »

<b>Appréciation globale</b>	<p>Les deux parcours identifient deux ensembles cohérents d'emplois et de fonctions, tels que nous les avons identifiés au fil de l'insertion des diplômés (DESS depuis 1975) : « <b>Psychologie de la consommation, marketing et communication</b> » pour le premier et – « <b>Psychologie des organisations, santé et prévention</b> » pour le second.</p> <p><b>Le nombre d'intervenants professionnels par rapport aux enseignants-chercheurs sera augmenté dans le prochain contrat.</b> Au-delà du nombre des intervenants, nous veillons à ce que ces professionnels aient une <b>double culture d'approche psychosociale et d'expertise professionnelle</b> dans le <b>domaine de spécialité</b> pour lequel ils interviennent au sein de chaque parcours de formation.</p>
<b>Points forts</b>	<p>Le comité a bien identifié les points forts du master et l'équipe de direction remercie les experts de l'AERES pour le sérieux de leur évaluation.</p>
<b>Points faibles</b>	<p>Le rapport souligne que :</p> <p>1—la « <b>formation ne peut être suffisante dans tous les domaines affichés (communication, prévention, sondage, RH, RPS)</b> ». L'objectif professionnel ne vise pas une <b>spécialisation</b> dans chacun des domaines proposés. Il s'agit plutôt de mettre en lumière les <b>adossements conceptuels et méthodologiques</b> communs aux différents domaines abordés. L'enjeu pour la formation est de proposer de façon pragmatique <b>un noyau de conceptualités et de savoirs faire adaptables</b> aux différents domaines abordés dans la formation et d'étayer ainsi les choix d'orientation et de professionnalisation des étudiants dotés ainsi d'un portefeuille large de compétences, plus adapté aux fluctuations de l'offre professionnelle qu'une spécialisation visant un segment étroit d'emploi.</p>

	<p>2— « <b>l'adossement à la recherche manque de lisibilité</b> ». Les enseignants chercheurs qui interviennent en master 1 et en master 2 <b>adossent leurs enseignements à leurs productions scientifiques dans les domaines de référence du Master</b>. La formation à la recherche est particulièrement exigeante en Master 1 dans le cadre des programmes développés par le Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale (LAPPS, EA 4386). <b>La question de la transférabilité des savoirs dans le champ professionnel est par ailleurs centrale dans la formation (recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche interventionnelle)</b>. Pour ce qui est du rapport de stage de M2, les étudiants doivent montrer non seulement leur adaptation aux demandes professionnelles, mais aussi avoir une réflexion avancée sur la manière dont ils ont mis en œuvre leurs savoirs et méthodes, et en rendre compte dans leur mémoire. Au-delà du Master 2, des lieux de stages professionnels ont conduit au développement de programmes de recherche appliquée faisant l'objet de conventions (e.g., thèses Cifre en secteur industriel, convention avec des Agences sanitaires, des associations de santé, des cabinets de conseil en RPS , etc.).</p>
--	--

<p><b>2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »</b></p>	
<p>Le rapport mentionne que la spécialité doit 1—« <b>veiller à éviter le risque potentiel de dispersion thématique sous-jacent à la polyvalence</b> », 2—« <b>développer le caractère professionnel de la spécialité en faisant intervenir davantage de professionnels</b> », 3— « <b>faire une ouverture disciplinaire de la spécialité</b> » 4— « <b>opérer des rapprochements entre des offres de formation inter-établissements similaires adossées à la même unité de recherche en termes de mutualisation et de partage des compétences</b> ».</p>	
<p>Le master professionnel : 1— cible des champs professionnels porteurs d'emplois avérés, et rémunérés au niveau attendu en M2, faisant l'objet d'une demande sociale importante et pour laquelle les psychologues sociaux issus de la formation pourront apporter réponses et compétences. 2—recrute des intervenants professionnels ayant une formation en psychologie sociale et rendant compte de leur expertise développée dans les champs professionnels dans lesquels ils exercent. 3— fait intervenir des enseignants chercheurs de l'établissement : d'autres disciplines en psychologie (ex. orientation), ou d'autres secteurs académiques (ex. marketing, droit) 4— participe à un projet d'établissement de <b>Diplôme Universitaire sur les Risques Psychosociaux (porteur du projet CREFOP)</b>. Cette participation porte notamment sur l'élaboration de contenu de la formation et sur la participation de professionnels dans le champ des RPS issus de la formation du master professionnel de psychologie sociale et exerçant depuis au moins trois ans. Dans le prochain contrat, notre unité de recherche sera porteuse de quatre spécialités de Master à Paris Ouest et Paris 8. Nous aurons d'évidence à envisager une plate-forme commune d'orientation tant à l'intérieur de l'Etablissement qu'entre les Etablissements concernés (master professionnel « Psychologie sociale, du travail et ressources humaines » de l'université de Paris 8 St Denis).</p>	

<p><b>3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »</b></p>	
<p>Pas de remarque particulière.</p>	

<p><b>II/ Observations relatives à la SPECIALITE 7</b></p>	
<p><b>Intitulé</b></p>	<p><b>Psychopathologie et psychologie clinique</b></p>

<p><b>1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »</b></p>	
<p><b>Appréciation globale</b></p>	<p>L'appréciation globale nous paraît juste. Notons que les stages de M1 font <u>au moins</u> 200 heures, mais très souvent ils sont compris entre 300 et 500 h.</p>
<p><b>Points forts</b></p>	<p>Nous remercions les experts pour leurs encouragements concernant notre volonté</p>

	d'ouverture et d'articulation de deux paradigmes différents qui sont trop souvent opposés dans notre champ.
<b>Points faibles</b>	<p>Il est noté que l'évaluation de la formation par les étudiants est insuffisante. Nous souhaitons préciser deux points :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Cette évaluation fait l'objet d'un projet de l'établissement dans lequel les spécialités devront s'intégrer et qu'elles attendent ; c'est pourquoi il est recommandé pour la mention de « mettre en place une évaluation des enseignements » car c'est une faiblesse de l'établissement et donc de la mention mais <u>cela n'apparaît en psychologie que pour notre spécialité</u>, ce qui nous étonne, d'autant que c'est notre seul point faible indiqué.</li> <li>2) Malgré tout, nous avons pris plusieurs initiatives pour entamer cette évaluation, en organisant à plusieurs reprises l'évaluation anonyme par les étudiants de cours. Ce point n'est sans doute pas mis en évidence dans le dossier mais il existe. Nous regrettons que cela ait pu prêter à malentendu car nous sommes plutôt en avance sur cette question, à Paris Ouest. Si nous l'avions nous-mêmes indiquée comme insuffisante, c'est que cela nous tient à cœur et que nous attendons de pouvoir le faire de façon plus générale, dans le cadre de l'établissement.</li> </ol>

## 2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Sur l'évaluation nous avons répondu dans la rubrique ci-dessus « point faible ».

**Concernant le suivi des diplômés**, là encore, l'établissement doit mettre en œuvre un suivi systématique limitant de fait les initiatives des spécialités elles-mêmes. Malgré cela nous faisons chaque année des enquêtes de suivi sur le devenir de nos étudiants. Nous organisons aussi des séances d'aides à la recherche d'emploi et nous utilisons les mail list pour faire circuler les offres d'emploi qui nous parviennent de nos réseaux de professionnels, ainsi que diverses actions moins formelles mais bien réelles.

**Quant au conseil de perfectionnement**, nous pourrions le mettre en place effectivement. Cependant, ce faisant nous serions la seule spécialité de psychologie de Paris Ouest à qui cela serait conseillé, ce qui nous étonne. De fait, cette recommandation n'apparaît pour aucune autre spécialité, bien qu'elle soit indiquée pour l'ensemble de la mention (« on peut regretter l'absence de conseil de perfectionnement »). Pourquoi le pointer ensuite seulement pour la spécialité patho-clinique ? Cela nous surprend d'autant que c'est sans doute un élément déterminant de la note B pour le « pilotage » de notre spécialité. Donc il serait intéressant que nous mettions en place à l'avenir ce conseil, mais nous sommes surpris que cela ne soit conseillé qu'à notre spécialité et pèse sur nos notes.

## 3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous trouvons les notes globalement assez justes. Cependant nous souhaiterions discuter deux d'entre elles :

**La note A pour le projet pédagogique**. En effet, le rapport mentionne avec justesse l'originalité et l'importance de l'articulation de la psychanalyse et des approches empiriques (TCC) qui est au cœur de notre projet. Dans l'appréciation globale il est précisé d'ailleurs « l'ouverture de la spécialité sur divers champs constitue un atout indéniable ». Ce projet est unique en France et très original. Il sort de l'ordinaire à notre avis et ce choix que nous faisons (qui n'est pas du tout évident en France et dans le monde), pourrait mériter d'être encouragé par une évaluation supérieure (A+)

**La note B pour le pilotage**, nous étonne, car ce qui semblerait le justifier repose sur des éléments relevant soit des projets de l'établissement et qui concerne toutes les spécialités (évaluation des enseignements, du suivi des diplômés), soit de la création d'un conseil de perfectionnement, ce qui concernerait aussi toutes les spécialités (mais n'est recommandé qu'à la spécialité psychopathologie

clinique). Rien n'indique dans le rapport que nous soyons différents sur ces points des autres spécialités de master professionnel psychologie évaluées et notées A sur le pilotage.

En nous appuyant sur la cohérence des indications du rapport, il nous semble que la spécialité psychopathologie clinique devrait être notée comme les autres spécialités de psychologie sur le pilotage, soit A.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

**1/ L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université ( <http://ove.u-paris10.fr/> ), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

**2/ Dans le contrat 2014-2018, l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
**M. Jean-François Balaudé**

